

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Service Technique des Remontées Mécaniques  
et des Transports Guidés

Grenoble, le lundi 17 octobre 2016

Bureau Sud-Est

Le responsable du bureau Sud-Est,

à

Tous les exploitants de TK et TS  
(Liste des destinataires in fine)

Nos réf. : 16D-300

Vos réf. : /

Affaire suivie par : Éric CHABANNE

eric.chabanne@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 04.56.59.43.94 – Fax : 04.56.59.42.59

Courriel Bureau: [bse.strmtg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:bse.strmtg@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet :** Contrôle et réglages pour installation du dispositif de fin de piste POMA d'avant 2005.

**PJ :** 1 recommandation du 04/10/2016 et son annexe.

Monsieur le Directeur

Suite à la détection de plusieurs dysfonctionnements sur des dispositifs de fin de piste POMA (dispositifs non CE d'avant 2005), il a été décidé de publier une recommandation afin de procéder, pour les exploitants concernés, à une vérification du respect des conditions nominales pour ce type de dispositif et à leur éventuelle mise en conformité.

Il convient de remarquer que ce type de dispositif peut équiper des gares amont de téléskis, mais aussi des gares amont ou aval de télésièges, éventuellement sur des appareils de conception autre que POMA.

Vous trouverez cette recommandation STRMTG, datée du 04 octobre 2016, en pièce jointe. Elle est accompagnée de la nouvelle notice POMA référencée 2020-1608.

**Je vous demande de bien vouloir mettre en œuvre ces dispositions sur votre(vos) appareil(s) avant le début de la saison 2016/2017 et de m'en informer par tout moyen à votre convenance.**

En cas d'absence de ce type de dispositifs dans votre parc, je vous saurai gré également de le porter à ma connaissance

Le bureau Sud-Est du STRMTG reste à votre disposition pour vous aider tout au long de ce contrôle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



Antoine ROBACHE  
Responsable du bureau Sud-Est

Copie : Chrono + Agents RM BSE

STRMTG / Bureau Sud Est  
17, Boulevard Joseph Vallier – BP 45  
38040 Grenoble Cedex 9

Standard : 33 (0) 4 56 59 43 93 – Fax : 33 (0) 4 56 59 42 59



### Liste des destinataires

AGS Nature	Régie Croix de Bauzon
Association du Renouveau	Régie Motte d'Aveillans
Association de St Hugues-Les Egaux	Régie Lans en Vercors
Centre de vacances Jeanne Géraud	Régie Méaudre
Club Méd. Alpe d'Huez	Régie Notre Dame de Vaulx
Deux Alpes Loisirs	Régie St Bernard du Touvet
ESF Alpe d'Huez	Régie St Hilaire du Touvet
ESF Alpe du Grand Serre	Régie St Nizier du Moucherotte
ESF Auris en Oisans	SIVU St Pierre de Chartreuse / Le Planolet
ESF Chamrousse	Régie de Valdrôme
ESF Col du Rousset	Régie Col de L'Arzelier
ESF Collet d'Allevard	Régie du Col du Rousset
ESF Corrençon	Régie Collet d'Allevard
ESF Planolet	Régie du Sappey en Chartreuse
ESF Les Deux Alpes	SATA
ESF Les Sept Laux	SERACO - Col d'Ornon
ESF Méaudre	SEVLC
ESF Oz en Oisans	Ski Club Rencurel
ESF Les Petites Roches (St Hilaire du Touvet)	Ski Club du Barioz
ESF St Pierre de Chartreuse	ESI Les Deux Alpes
ESF Vaujany	SPL Oz-Vaujany
ESF Villard de Lans	Syndicat Mixte Lus La Croix Haute/La Jarjatte
ESF Villard Reculas	Téléphériques des Sept Laux
Les Portes de Chamechaude	
Régie Autrans	
Régie Chamrousse	
Régie Font d'Urle	
Régie Gresse en Vercors	

